ROUBAIX

La Tune de M. le Maire

Si M. le Député-Maire de Roubaix n'a pas encore été classé dans la catégorie des grands hommes il a tout de même avec les grands hommes quelque chose de commun : ses moindres gestes semblent destinés à passer à la postérité.

Il faut tout dire, M. Motte Eugène apporte dans ses moindres gestes une telle affectation que les plus indifférents sont obligés de les remarquer.

A chacun selon ses besoins. Notre Maire aime sentant point l'étoffe d'un homme éminent s'efforce au moins d'être un homme... proéminent... Après tout, si cela lui suffit, homme soit qui mal y pense !

... Tenez ! Nous n'étions pas dimanche dernier au Vélodrome, à la réunion de bienfaisance du Grand Prix de Roubaix. Eh bien, nous connaissons tout comme si nous l'avions fabriqué nous-même l'objet que M. Eugène Motte, maire de Roubaix, a déposé dans l'aumonière à lui tendue par une jeune fille quêtant pour l'œuvre de la « Goutte de lait. »

Ça vous épate ça, hein ! Parce que lorsque vous ou moi mettons notre obole dans un tronc quelconque nous nous arrangeons pour dissimuler notre offrande dans la mesure du possible. Oui mais, vous et moi avons gardé quelque pudeur parce que gens ordinaires.

Tandis que M. Motte lui, c'est un homme remarquable ! Qu'il tienne à être remarqué, quoi de plus naturel ?...

Voilà pourquoi lorsque la jeune fille quêtant pour la « Goutte de lait » présenta son aumonière à M. le député maire, celui-ci sortit de son gousset avec une ostentation des plus majestueuses, une pièce de cinq francs peut-être bien préparée d'avance.

Puis, saisissant l'écu tout au bord entre le pouce et l'index, il le balança deux ou trois fois nonchalamment, en ayant l'air très absorbé par la conversation qu'il tenait à certaines personnes de son rang et après ces mouvements préliminaires il fit décrire à la pièce blanche sous les rayons rutilants du grand soleil de thermidor, une parabole gracieuse (M. Motte ne peut pas s'empêcher d'être gracieux), avant de s'en séparer définitivement.

Toutes les personnes installées dans l'enceinte du pesage ont pu distinguer que la pièce aussi généreusement octroyée était au millésime de 1865 et portait l'effigie de Napoléon III, empereur des Français !!!

N'est-ce pas merveilleux ?

Nous savons bien que certaines mauvaises langues trouveront moyen de murmurer : « Bon vin n'a pas besoin d'enseigne », mais les mauvaises langues ont toujours quelque chose à dire...

MARCELS.

LA SURETE SE REMUE

Hier matin, vers trois heures, M. Dequenne, chef de la sûreté, accompagné de tout son personnel et de douze agents de ville en civil, a procédé à une battue dans les brisseteries du pont du Beau-Chêne, du Moulin Tonton et du Sapin-Vert, où de nombreux vagabonds et repris de justice vont chaque nuit chercher un refuge.

Deux jeunes gens seulement ont été dénichés, mais ils ont été laissés en liberté ayant pu justifier leurs moyens d'existence.

Une heure après vingt-neuf cabarets et maisons borgnes des rues Rollin de Tourcoing, Saint-Maurice et de la Chapelle-Carrette de l'Alma, de Blanchemaille, Archimède, de l'Avocat, de Fontenoy, de Vaucanson, de l'Allumette, de l'Espérance, et du Chemin de Fer, aucun délit n'a été constaté mais trois contraventions ont été rédigées à la charge des nommés : Hermance Bochin, cabaretière, rue de Tourcoing, 16. Jules Vandeputte, cabaretier, rue Archimède, 28, et Marie Dumont, rue Rollin, 50, pour défaut d'inscriptions sur leur registre de logeurs.

Ces diverses opérations ont pris fin à cinq heures et demie.

BALLADEUSE EN BALLADE

Dans la nuit de lundi à mardi des voleurs ont fait main basse sur la balladeuse de M. Victor Caveye, 2 ans, cabaretier, quai de Bordeaux.

UNE PELLE

M. Julien Delecau, 30 ans, briquetier, demeurant à Leers, étant tombé de vélo lundi vers dix heures quinze du soir, en passant boulevard Beaurepaire, s'est fendu la lèvre supérieure.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Dupré, il a été reconduit chez son frère, rue du Grand-Chemin, 50.

AUXILIAIRES D'ANTOINE DE PADOUE

M. Charles Cordonnier, demeurant rue de Lannoy, 287, a trouvé une clef, qu'il a déposée au 3e arrondissement.

— M. Marius Pollet, demeurant rue de Soubise, 22, a ramassé rue de la Gare, une pompe de vélo.

POCHARD RECALCITRANT

Les agents Willaumez et Dugardin ont arrêté lundi vers neuf heures quarante-cinq du soir, le sieur Jules Debenne, 30 ans, couvreur, demeurant rue de Flandre, 122, pour ivresse, coups et rebellion.

Fin du **PALAIS DES NOUVEAUTES**, fermé actuellement pour cause d'inventaire. Ouverture de la **LIQUIDATION** définitive, **LUNDI 17 JUILLET**. Fermeture irrévocable, **le 31 JUILLET**. Toutes les marchandises seront vendues à vil prix.

613-4.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, le 8 juillet, Eugène Blondeau, 26 ans tourneur, demeurant rue Duguesclin, a été contusionné au pied gauche par la chute d'un rouleau. 10 jours de repos.

— Le jeune Emile Maes, 13 ans et demi, apprenti, demeurant rue de Tourcoing, 73 à Wasquehal, a eu l'extrémité du médius gauche écrasée sous une pierre. 15 à 20 jours de repos.

— A la brasserie la « Roubaisienne », Joseph Deloox, 32 ans, domestique, demeurant rue de la Basse-Masure, cour Warlop, 6, s'est fait une contusion à la jambe droite en glissant sur une plaque d'égout, 10 jours de repos.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, Henri Pascot, 21 ans, soigneur, demeurant rue de la Potennerie fort Leuridan, a eu les trois doigts de la main gauche blessés en nettoyant les organes de son métier. 20 jours de repos.

— Jean Lampe, 28 ans, frappeur chez M. Ryo-Catteau, demeurant rue Marceau, 2, a été blessé au médius gauche en déchargeant une pièce de fonte. 20 jours de repos.

— Chez MM. E. P. et C. Toulemonde, Léopold Picke, 52 ans, tisserand, demeurant à Mœn (Belgique), s'est fait une violente contusion au gros orteil gauche en soulevant la bascule de son métier. 10 à 12 jours de repos.

— Le jeune Adolphe Deprez, 14 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 9, bâcleur chez M. Motte-Bossut fils, s'est contusionné le côté gauche en tombant. 7 à 8 jours de repos.

— Chez MM. A. Denis et Benoist, Jean-Baptiste Delobele, 14 ans, tireur, demeurant rue de la Guinguette, 118, a été piqué au bras droit par une pointe d'une planche d'impression. 8 jours de repos.

— Jean-Louis Dubrulle, 41 ans, déchargeur pour le compte de la ville de Roubaix, demeurant à Wattrelos, rangée de l'Enfer, a été piqué au talon droit par une dent de fourche. 8 jours de repos.

— Chez MM. Félix Vanoutryve et Cie, Pierre Dheygre, 47 ans, tisserand, demeurant rue du Grand-Chemin, cour Dewailly, 3, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant de son métier. 10 à 12 jours de repos.

— Un manœuvre de chez MM. Motte et Meillassoux frères, Emile Grigny, 17 ans, demeurant rue de Condé, cour Fremeaux, 13, s'est fait une contusion au genou droit en tombant. 8 jours de repos.

— Chez MM. Léon Alart et Cie, le 5 juillet, à 10 heures du matin, Léon Vanaker, 19 ans, bobineur demeurant à Eurœgnies (Belgique), a été piqué au pouce gauche par un peigne. 10 jours de repos.

— Le 10 juillet, à 9 heures du matin, chez M. Elie Broux, Arthur Piette, 18 ans et demi, tourneur, a été blessé à la paume des deux mains en lavant un carreau. 10 jours de repos.

— Chez MM. Lesur frères, une jeune bâcleuse, Albertine Albert, 14 ans, demeurant rue Nationale à Wasquehal, a été blessée au petit doigt de la main gauche au contact d'une meule. 15 jours de repos.

— Pierre Morien, 18 ans, aide-maçon chez MM. Etienne Motte et Cie, demeurant rue d'Alger, cour Millescamps, 5, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant. 8 jours de repos.

— Un soigneur du même établissement, Jean-Baptiste Nys, 34 ans, demeurant rue de l'Industrie à Wattrelos, a été blessé au talon gauche en marchant sur un clou. 8 jours de repos.

— Le 5 juillet, à 1 1heures du soir, Théodore Laporte, 24 ans demeurant boulevard de Metz, cour St-François, 11, soigneur chez MM. Lefebvre et Bastin, s'est fait un lumbago en démontant des bobines. 10 jours de repos.

Fin de Saison aux Galeries Lilloises. Occasions dans tous les articles **Nouveautés-Confections** p. Dames. — **Modes** Fantaisies.

Informations et Communications diverses

POUR LA « GOUTTE DE LAIT ». — Le comité de protection de l'Enfance de Roubaix, nous prie de faire connaître que la quête faite dimanche au Vélodrome, au cours de la réunion du « Grand-Prix cycliste municipal », a produit la somme de 167 fr. 50, y compris les versements opérés par les coureurs. C'est là un superbe résultat pour lequel il convient de féliciter et de remercier les gracieuses quêteuses ainsi que la direction et la commission du Vélodrome Roubaisien qui en avaient pris la généreuse initiative.

CONCOURS DE DECLAMATION. — Le jury est composé comme suit :

1. A la salle Eeckhout, place de la Gare. — Comédie, drame, honneur et honneur spécial. — MM. Delannoy, De Montfiennat et Bataille.

2. A la salle Pandore, rue Pauvrée. — Dames, demoiselles et 1re division d'excellence. — MM. Deneubourg, Lekieffre et Koenig.

3. A la salle Philémon, rue Pierre-Motte. — 1re division élémentaire et 2e division d'excellence. — MM. J.-B. Roussel, Lhotellerie et Cuvilier.

4. A la salle Leclercq, rue Watt. — Jeunes gens au-dessous de 15 ans et 2e division élémentaire. — MM. Foëlix, Dancoine et Péqueux.

TRIBUNAL DE COMMERCE. — Il sera prochainement procédé à la révision de la liste électorale de la chambre de commerce de Roubaix.

Ceux qui désirent être inscrits sur cette liste sont invités à le faire connaître au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DU PERSONNEL DE LA POLICE DE ROUBAIX. — La société dont les statuts ont été approuvés par arrêté ministériel en date du 31 mai 1905 et qui a son siège à l'Hôtel des Pompiers s'est réunie en assemblée générale le dimanche 9 courant.

La commission provisoire votée le 7 mai dernier a été ratifiée par l'assemblée à l'unanimité.

Elle est ainsi composée : Président, MM. Delannoy Henri, secrétaire au commissariat central; Vice-Président, Delbart Henri, sous-brigadier ; Secrétaire, Lemaire Emile, secrétaire du 4e arrondissement ; Secrétaire-adjoint, Willaumez Camille, agent de sûreté; Trésorier, Gaillet Pierre agent de sûreté ; Trésorier-adjoint, Grimonpont Cyr, agent hors classe : Administrateurs : Triail Emile, agent de sûreté ; Leclercq Gustave, agent de police ; Wilaumez Emile, agent de police ; Commissaires de surveillance : Louche Charles, secrétaire au commissariat central ; Cochez Théophile, brigadier.

Cette société formée exclusivement de membres du personnel de la police, a vu adhérer unis le but d'allouer des secours à ses membres en cas de maladie et de leur assurer une retraite indépendante de celle allouée par la ville.

En outre des membres participants, la société se composera aussi de membres bienfaiteurs.

Recevront ce titre ceux qui par leurs libéralités lui auront donné des témoignages de sympathie.

Dépôt des Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar. 612-4.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 11 juillet 1905

Naissances. — Madeleine Scache, rue Barbe-d'Or, cour Wagnon, 5. — Marie Kimpe, rue St-Laurent, 22. — Gaston Clercx, rue Turgot, 97. — Flore Dejaeger, rue Blanchemaille. — Marie Kimpe, boulevard de Cambrai.

Décès. — François Cousaert, 60 ans, sans profession, boulevard Montesquieu, 76. — Léonie Alleene, 6 ans, rue de Lille, cour Six, 2.

LES **MOTEURS** « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essences.
et le nouveau **Gazogène-Epurateur** « Exact
Consommation : 4 Centime PARCHEVAL HEURE
ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.
CALOIN & MARC, constructeurs à LILLE
15, 17, 19, rue Kuhlmann. Ventes. Locations

TOURCOING

LES VAGABONDS

Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté mardi matin, à Bondues, un nommé Albert Noblecourt, âgé de 31 ans, né à Roubaix, qui se trouvait en état de vagabondage. Celui-ci sera transféré à Lille ce matin.

UN IVROGNE SOUS UN TOMBEREAU

Mardi, vers 3 heures du soir, Charles Depratère, 35 ans peigneur, demeurant rue du Moulin-Fagot, cour St-Pierre, 14, se trouvait en état d'ivresse. Il passait dans la rue du Moulin-Fagot, lorsqu'il fit la rencontre à hauteur de la rue du Collecteur, d'un tombereau, appartenant à M. Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge et conduit par M. Léopold Depratre. Une idée d'ivrogne passa par la tête de Depratère qui s'approcha et voulut saisir la longe du cheval. Le malheureux manqua son coup, tituba et roula sous le lourd tombereau chargé de matériaux. Une roue passa sur Depratère qui eut la cuisse gauche fracturée et la jambe droite contusionnée.

Le malheureux, relevé par des passants, témoins de l'accident, fut transporté chez lui, où des soins lui furent prodigués par MM. les docteurs Defossez et Playoust.

Une voiture d'ambulance fut requise pour transporter le blessé à l'hôpital ; mais ce dernier ne voulut rien entendre et refusa de se laisser emmener.

DORMEUR VOLE

M. Georges Lecomte, 22 ans, tisserand, demeurant à Mouvaux, dormait vers 1 heure de l'après-midi sur la berge du canal du Blanc-Sceau, à hauteur de la rue de la Passerelle ; un individu, Joseph L..., 27 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, profitant de cette circonstance, s'approcha doucement de lui et se mit en devoir de le dévaliser. Des passants remarquèrent le manège de L... et prévinrent le garde-champêtre Vanhoecke. Mais le voleur avait pris la fuite ; cependant le garde le rejoignit et le ramena au poste de police du Blanc-Sceau où il fut fouillé. L... en se voyant surpris n'avait rien enlevé à M. Lecomte. Interrogé il nia comme un bon diable, malré le flagrant délit.

Il a été remis en liberté.

UNE BANDE DE VAURIENS

Dans la nuit de lundi à mardi, le garde-champêtre Vanhoecke et l'agent de police Hocepied, en faisant une ronde, mirent en fuite une dizaine de vauriens qui se trouvaient dans un hangar abandonné élevé sur le quai des Canonniers au Blanc-Sceau. Ces individus, après avoir mené du foin dans ce hangar, s'y étaient installés pour dormir, ou peut-être pour se concerter, en vue d'un « mauvais coup » à exécuter.

VOL DE LAINE

Pendant la nuit, un vol de deux balles de laine, valeur 800 francs, a été commis chez M. Dumortier-Desrousseaux, marchand de laines, rue du Moulin-Fagot.

M. Niéderst, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Vendredi 14 juillet, à 4 heures du soir, sur la place de la République et place Charles-Roussel, exercices de gymnastique par la société municipale « l'Union Tourquennoise » : 1. Préliminaires, avec musique, de la XXXIe fête fédérale (Bordeaux 1905). — 2. Travail simultané aux barres parallèles. — 3. Travail simultané aux barres fixes. — 4. Série d'ensembles à mains libres. — 5. Saut au Tremplin. — 6. Saut à la perche. — Concert par l'Harmonie « La Fraternelle ».

A 5 heures, jeux populaires avec 180 francs de prix ; mât de cocagne ; course à bauche d'osier ; course en sacs ; jeu de ciseaux. Les inscriptions seront reçues sur la place Charles-Roussel de 4 heures et demie à 5 heures du soir.

LEURS RENTES

Chez Malhon et Debrulle, tisseurs, boulevard Gambetta, un monteur de chaînes, Albert Prulet, 30 ans, demeurant 88, rue de Melbourne, a reçu une navette sur le bras droit qui a été contusionné. 8 jours de repos.

Informations et Communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, mardi matin, aux halles de Tourcoing, 250 kilos d'abricots, 300 kilos de tomates, 40 kilos de haricots, 60 kilos de cerises, 10 kilos de framboises, 20 kilos de fromage.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 11 juillet

Naissances. — Petit Maurice, rue de Mézières, 6. — Dufermont Lucienne, rue A. Testelin, 5. — Dereecker Marie, rue de Paris, 195.

Décès. — Braem Frédérique, 44 ans, rue de Lille, 174. — Vandeputte Charles, 1 mois, rue des Flandres, 3. — Bleuzé Romaine, 55 ans, rue Nationale, 122. — Catteloin Marie, 1 jour, rue de Bondues, 34. — Deruytere Elisé, 1 an, rue du Général Bonnaud, 52. — Aimond Louis, 62 ans, rue Malcense, 49. — Montagne Madeleine, 2 jours, quai du Fresnoy, 12.

LUMINOL savon national français pour linge, flanelles, laines ménage, Victor Vaissier. 570-4

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

POUR DUNKERQUE. — La Musique municipale vient d'être invitée par l'Administration communale de Rosendael-lez-Dunkerque, à y donner concerts les 27 et 28 août prochains.

Les personnes désireuses de l'accompagner peuvent se faire inscrire, soit chez M. Florent Hurtebize, Grande-Place, ou chez M. Briffaut, à la Croix-Blanche, à Croix.

ACCIDENT. — Delaere Adolphe, 27 ans, chauffeur-conducteur à l'usine Holden : contusions au pied droit (abcès).

ACCIDENT. — Lepez Richard, usine Holden. Plaie contuse de l'extrémité du pouce droit.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Van Coppenolle Fernand, rue Thiers. — Risselin Lucienne, rue d'Alger, 44. — Lepoutre Gustave, rue du Progrès, 46.

WATTRELOS

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Denise Rys, rue de Mouseron. — Rachel Buffel, Touquet. — Léa Vanhoutte, rue des Trois-Pierres. — Lufalpen.

Publications. — Constant Godin, trieur de laine et Antonia Allouat, repasseuse. — Prudent Joye, domestique et Rosine Delattauwer, ménagère. — Charles-Louis Grunert, menuisier et Marie Deliège, couturière. — Florian Rock, tisserand et Pauline Duhamel, tisserande. — Hubert Cambray, employé de commerce et Clara Meurisse, sans profession. — Cyrille Degroote, tisserand et Marie-Louise Foor, trieuse. — Henri Gyselinck, chauffeur-conducteur et Zoé Renard, soigneuse.

Décès. — Louis Flipot 26 jours, rue de Tourcoin, 165. — Sabine Dhellemmes, 60 ans 6 mois, ménagère, rue du Trou de Fouan. — Zélie Duquenne, 40 ans 11 mois, rue du Trou de Fouan. — Emile Delbrouck, 20 jours, Beaulieu. — Hortense Wauwinsberghe, 36 ans 9 mois, ménagère, rue du Trou de Fouan.

LANNOY

LA FETE NATIONALE. — Nous recevons avec prière d'insérer, la note suivante :

C'est avec satisfaction que nous voyons notre Conseil municipal rétablir la grande retraite aux flambeaux du 13. Nous voyons là une preuve incontestable de son sincère désir de donner le plus d'éclat possible, à la grande manifestation républicaine du 14 Juillet, et aussi de son constant souci de favoriser le petit commerce. Nous nous souviendrons en temps opportun de ses bonnes intentions. Pour le moment, nous faisons appel à tous les vrais républicains lannoyens pour fêter dignement et avec enthousiasme la fête de la République. Dès le 13, il faut que le drapeau flotte à toutes les fenêtres, que Lannoy se réveille !

Il faut qu'le peuple marche à la retraite pour fêter la République comme, naguère nos aïeux à la Bastille, pour la conquérir.

Nous donnons rendez-vous à la démocratie !

Vive le 14 Juillet !

Vive la République !

Un groupe de vrais républicains.

LA SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE « LA LANNOYENNE ». — Cette société s'est réunie, dimanche, en assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jules Nys. Ce dernier a ouvert en excellents termes la séance en souhaitant la bienvenue à tous, puis il a cédé la parole au secrétaire, qui s'est fait l'interprète de la société pour remercier le président et les membres de la commission du dévouement dont ils ont fait preuve durant l'année et a formulé l'espoir de les voir continuer leurs travaux administratifs si féconds en résultats. Puis il a déposé sur le bureau de la commission le rapport de l'exercice 1904-05, dont les conclusions adoptées à l'unanimité, prouvent que la situation est excellente. Après examen de diverses propositions, la séance est levée.

Puisse la seconde année d'existence de cette vaillante phalange républicaine, être aussi glorieuse et aussi prospère que la première.

TOMBOLA DE LA LANNOYENNE. — Le Comité de la « Lannoyenne » a l'honneur d'informer le public que le tirage de la tombola aura lieu le 13 août prochain.

Les personnes généreuses qui voudraient favoriser cette tombola par des dons, sont priées de vouloir bien les faire parvenir au local de la société, rue Victor Hugo.

Les derniers carnets sont mis en vente, qu'on se presse pour l'achat des billets.

Le bal annuel des gymnastes se fera à l'issue du tirage de la tombola.

LYS

A L'AMICALE. — Tous les amis de l'école laïque sont invités à assister à l'inauguration du drapeau de l'Amicale, qui aura lieu le 14 juillet, à 8 heures et demie précises. La commission n'a rien négligé pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

Dès la remise du drapeau, on distribuera aux membres présents, la brochure de Napoléon Lefebvre sur « l'Ecole républicaine ». Cette distribution sera suivie de réjouissances: grand tir à la carabine, jeux divers, auxquels de nombreux prix seront attribués. A 9 heures, visite aux membres honoraires.

La commission compte sur la présence de tous les membres et de leurs amis pour donner à cette fête la solennité qu'elle mérite.

Réunion dans la cour de l'école, à 8 heures précises.

LA FETE NATIONALE. — La commission municipale des Fêtes a organisé un concert avec fête de gymnastique, à l'occasion du 14 Juillet.

A cet effet, un cortège composé des sociétés subventionnées de la ville, se formera à 3 heures, rue Chanzy (tête du cortège estaminet du Soleil levant), pour défiler dans l'ordre suivant : Société des Trompettes, Fanfare municipale, Gymnastes, Société Chorale, Harmonie municipale, Groupe d'amateurs.

Immédiatement après le cortège commencera le concert.

Les sociétés exécuteront deux morceaux à leur choix.

ETAT-CIVIL du 11 juillet 1905. — *Naissance.* — Gabrielle Vanoverbecke, rue de Lannoy.

LEERS

LA FRAUDE. — Lundi après-midi, les préposés en douanes de la brigade de Leers ont arrêté les nommés Alphonse Pannier, 22 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, estaminet de l'Empereur ; Henri Cordonnier, 18 ans, rattachieur, demeurant à Roubaix, rue Sainte-Elisabeth, 5, et Constant Vandeloeghe, 14 ans et demie, journalier, demeurant à Roubaix, place du Pile, 7.

Pannier, Cordonnier et Vandeloegeh ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy et dirigés sur Lille, hier matin.

— Les préposés Henri Descamps et Léonard Vallet, préposés de la même brigade, ont arrêté mardi, à 11 heures et demie du matin, près de la croisade Isolée, Georges Lavaine, 17 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue du Pile, rangée Dupire, qui portait 6 boîtes d'allumettes chimiques, d'une valeur de 27 centimes.

Lavaine a été conduit à la gendarmerie de Lannoy.

HEM

VAGABONDAGE. — Mardi, vers 2 heures du matin, les gendarmes de Lannoy, de passage dans la commune d'Hem, ont arrêté cinq vagabonds, Pierre Dumont, 47 ans, tisserand, sans domicile fixe, Jules Valet, 40 ans, teinturier, demeurant à Roubaix, rue Monge, 130, Alphonse Dutholt, 45 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, rue Louis Decottignies, 49 ; Henri Delannoy, 39 ans, tisserand, demeurant à Lille, rue de Juliers, estaminet du Coq-Hardi, et Louis Allart, 29 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, rue du Chemin de Fer, 44.

Les cinq vagabonds ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy pour être écroués à Lille.

WASQUEHAL

UN ENFANT DANS LE CANAL. — Dimanche après-midi, vers 4 heures, une petite fille du nom de Desmet, âgée de 7 ans, passait le long du canal, au lieu dit écluse de la masure, lorsqu'on entendit des appels « au secours » venant de la direction du canal. C'était cette fillette qui, un instant auparavant, était sur la berge, et qui appelait à son secours. Aussitôt la petite Bourel Maria, âgée de 9 ans, fille de M. Bourel, écluse, se précipita à son secours, elle se cramponna au gazon du talus et parvint à en retirer la victime.

Nos plus vives félicitations à la jeune sauveteur.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Hannart, un graisseur, Mathon Jules, demeurant à Lille, rue du Buisson, étant sur une échelle, a reçu subitement des poussières dans l'œil droit.

— Au même établissement Houzé Léon, 18 ans, teinturier, demeurant à Templeuve (Belgique), a reçu des éclaboussures d'eau bouillante sur le pied gauche. Dix jours d'incapacité. Docteur Butin.

FETE NATIONALE. — Le programme de la fête du 14 Juillet est ainsi conçu :

Jeudi soir et vendredi matin, salves d'artillerie.

Jeudi 13, de 4 à 6 heures du soir, dans la salle de la mairie, distribution de vivres aux pauvres de nationalité française.

Vendredi 14 : deux grands concours de pigeons. — A 6 heures du matin, deux grands concours de pinsons.

A 8 heures du matin, tir à la cible chinoise par tous les anciens militaires de la commune même n'appartenant à aucune société. 30 francs de prix. Le tir aura lieu face au siège des Anciens Militaires « Le Ralliement ».

Dans le courant de la matinée : jeux populaires dans tous les quartiers de la commune. Les habitants de chaque quartier sont priés de réclamer le 13 juillet, à la mairie, les prix qui leur sont alloués.

Concerts dans la matinée.

A 3 heures de l'après-midi, défilé des sociétés. Après le cortège, les présidents ou délégués de sociétés non subventionnées ayant participé au cortège, se rendront à la mairie pour le tirage des primes.

Deux primes supplémentaires seront allouées aux sociétés les plus nombreuses.

A l'arrivée du cortège, sur la Place, grand bal populaire.

Le soir : concert, fête de gymnastique et bals publics.

MOUVAUX

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE. — Le 13, à 6 heures du soir, distribution de secours aux indigents français.

Le 14, concours de pigeons sur Chantilly. 50 fr. de prix.

A 10 heures, distribution de gâteaux aux enfants de toutes les écoles. A 9 heures, au quartier des Francs, carrousel en vélo.

A 3 heures, Chapelle des Malades, rue de Lille, formation du cortège. Il sera composé de la Musique municipale et de toutes les sociétés, drapeau en tête. Aussitôt après le défilé, en face de la Mairie, chœurs patriotiques par les enfants des écoles communales, avec accompagnement de la Musique municipale.

Distribution des prix aux sociétés.

A 5 heures, rue Carnot, grand carrousel en vélo. 25 francs de prix.

A 6 heures, sur la Grand'Place, concert par la Musique municipale.

A 6 heures, jeux populaires dans différents quartiers.

A 8 heures, grand bal populaire au Petit-Tourcoing.

A 10 heures, sur la nouvelle Place, grand feu d'artifices.

Concert par le Sénat.

Les édifices publics seront pavoisés et illuminés.

Les prix devront être tirés et distribués le jour même de la Fête Nationale.

Les sociétés qui ne prendraient pas part au cortège n'auront pas droit aux prix accordés par la commune.

LILLE

La bonne administration !

Autrefois, au numéro 77 de la rue Esquermoise, en face de la rue Basse, à l'angle des rues Thiers et Esquermoise, se trouvait un hôtel-restaurant assez important et d'un âge vénérable, qu'on appelait l'Hôtel de France. L'immeuble subsiste toujours mais l'Hôtel a disparu ; l'hôtelier a dû plier bagage. C'était un brave homme qui était là depuis sa plus lointaine enfance. Un jour, on ne sait pour quelles causes, les affaires devinrent difficiles. Il finit par ne plus pouvoir payer son terme et fut contraint de débarrasser le plancher.

Histoire touchante, évidemment, mais tellement banale... que si nous n'avions autre chose à dire sur cet immeuble de l'ancien Hôtel de France, nous nous serions bien gardés d'engager sur ce sujet, la conversation.

La façade de cette maison se signale par le pompeux de son allure, au passant le plus désintéressé des choses d'ici bas.

La grand'porte est flanquée de deux piliers massifs et l'ensemble fait saillie sur l'alignement général de la rue.

Ctte saillie ne nous gêne pas le moins du monde et nous nous soucions fort peu de la régularité, de la symétrie, et autres balivernes très à la mode, mais il n'en est pas de mêmes des voisins qui voient dans cette irrégularité, dans cette inégalité, une injustice, qui, pour de multiples raisons, les choque profondément.

Il y a quelques deux ans en effet, les deux maisons voisines de cet hôtel, les numéro 75 et 75 bis, furent détruits par un incendie. On imposa fort sagement aux propriétaires l'obligation de rebâtir dans l'alignement de la rue Esquermoise. Ils comprirent le bien fondé de cette obligation et s'y plièrent, sans rechigner.

Mais quand la municipalité nouvelle fit ses premières armes, elle laissa s'installer dans l'immeuble de l'Hôtel de France, en plein cœur de la ville, une scierie mécanique.

La scierie mécanique s'occupa de transformer les locaux à sa convenance. Les voisins virent s'élever devant la maison de hautes palissades, hermétiquement closes. « — On est en train de démolir la façade, se disaient-ils et de la faire rentrer dans le rang ». Mais un beau jour, il y a un an environ, les voisins virent tomber la palissade et quelle fut leur surprise quant la vieille façade reparut à leurs yeux, mais toute fraîche, repeinte, replâtrée, retapée, rajeunie tout comme aux plus beaux jours de son histoire !

Les dits voisins trouvèrent la farce plutôt mauvaise. Ils n'ignoraient point certaine loi de 84 qui interdit de réparer les façades frappées d'alignement et se demandèrent pourquoi, par la grâce et le favoritisme probable de notre municipalité, il y avait à Lille deux poids et deux mesures ; pourquoi on permettait à une scierie mécanique ce qu'on défendait à une librairie ; pourquoi ils avaient été seuls à subir le poids des règlements rigoureux, mais justes qui laissaient, pour des raisons inconnues, absolument libres et tranquilles les leurs voisins.

Ne nous est-il pas permis de formuler à notre tour la même critique ? Nous ne connaissons pas l'actuel occupant de l'immeuble dont s'agit, nous ne savons pas son nom et nous n'eûmes même pas la curiosité d'ouvrir l'annuaire pour le savoir. Cela aussi bien, n'est pas notre affaire et nous ne lui voulons pas de mal.

Mais n'est-ce pas notre fonction et notre devoir de nous faire l'écho de plaintes aussi justifiées que celle-là et de nous indigner que l'administration municipale se soit laissé aller cyniquement, à des injustices aussi révoltantes ?

Le fait est d'autant plus étonnant que l'établissement de cette scierie mécanique a déjà donné lieu à des plaintes multiples de la part de tout le voisinage.

La scierie étant actionnée par un moteur à gaz, occasionne dans tous les immeubles attenant de telles trépidations qu'elles les rend absolument inhabitables. Elle crée d'autre part au centre de la ville des risques d'incendie fort dangereux. Les voisins ne dorment plus tranquilles.

Les installations de ce genre ne se tolèrent généralement qu'en des endroits un peu éloignés des agglomérations trop denses. Mais la Mairie de Lille a fermé les yeux sur l'établissement de celle-ci à deux pas de la Grande-Place, dans un vieux quartier de la ville où les maisons sont entassées les unes dans les autres.

Enfin ces risques d'incendie sont tels que les malheureux voisins en pâtissent déjà : les compagnies d'assurances leur imposent des frais beaucoup plus considérables que par le passé

Et nous connaissons l'une de ces innocentes victimes, qui est obligé d'assurer maintenant pour 275 francs, ce qu'il assurait autrefois pour 60 !...

Naturellement, les plaintes ont affluées à la mairie. La mairie a envoyé du chef d'incompétence les plaignants à la préfecture qui,... pour la même raison, les a renvoyés à la mairie.

Aussi bien, pourquoi la mairie et la préfecture s'embarrasseraient-elles, pour si peu ? Toutes ces histoires ne les intéressent guère...

R. D.

AU LYCEE FAIDHERBE

Nous relevons sur la liste des candidats aux épreuves orales du premier degré, à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, les noms de quatorze élèves du Lycée de Lille. Ce sont : MM. Bérode, Blondé, Gourlez, Lenclur, Lerévérend, Marchal, Martin, Peuchot, Ranscher, Spillemacker, Umbdenstock, Vandenbussche, Verwaerde et Waguet.

DOUX SOMMEIL !

M. Lecoche, rue Saint-André, 15, qui avait agréablement passé la journée de dimanche, a constaté lundi matin, à son réveil, qu'on lui avait coupé la poche de son pantalon pour dérober son portemonnaie où se trouvait placées un somme de 10 francs, sa montre et sa chaîne.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

POUR LA SAISON 1905-1906

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro d'après un communiqué municipal, qu'un concours serait ouvert prochainement pour l'emploi de premier chef d'orchestre au Théâtre Municipal. C'est là un aimable « bluff », car le résultat de ce soi-disant concours est connu et nous l'avons annoncé. Il plairait aux premiers chefs de province, à Gabriel Marie, à Pennequin, à Montagne, à Flon ou à tel autre de poser sa candidature, que rien n'en serait changé ; c'est couru d'avance, comme disent les gens de sport.

M. Taponnier a en mains son engagement signé pour la saison prochaine, à des conditions déjà connues, et cet engagement du successeur de M. Bromet a été officiesement ratifié.

Aux engagements que nous avons déjà fait connaître, ajoutons celui de la première chanteuse d'opérette, Mlle Berthe Berthall, qui chantait à Agen et à Avignon. Le grand premier comique d'opérette sera M. Wagmann, sur lequel nous manquons de renseignements : nous avons dit que le grand premier comique de comédie serait M. B. Roche, qui vient du Mans.

***

M. Caillol, qui était au Municipal au début de la saison passée, et Mme Dangerville et M. Massart, qui y seront la saison prochaine, viennent de débuter ensemble au Kursaal de Dunkerque. Voici ce que dit d'eux notre confrère du « Phare du Nord » :

« Mme Dangerville a été saluée dès son entrée en scène d'une salve d'applaudissements qui lui a fait comprendre que le public dunkerquois a la mémoire fidèle. Salve nouvelle d'ailleurs, après la phrase : « Non, monsieur, je ne suis demoiselle... » que je ne me souviens d'avoir entendu ciseler avec autant de charme que par Mme Melba elle-même, cette « Marguerite » idéale encore présente au souvenir de tous ceux qui eurent le bonheur de l'entendre. — C'est trop de louange, penserez-vous ? — Que non, allez entendre Mme Dangerville, voyez ce que sa voix a gagné en fraîcheur et en étendue depuis l'avant-dernière saison et vous jugerez que je n'exagère en rien.

» M. Massard a chanté « Faust » avec la plus correcte préoccupation des nuances, la voix est belle et pure, parfaitement conduite dans ce rôle de demi-teintes. M. Massard nous fait présager de légitimes ovations.

» M. Caillol est une basse au jeu savant, à l'organe généreux et souple qui fera merveille dans toutes les traductions que je vois annoncées au répertoire de la saison. »

Par l'appréciation portée sur M. Caillol qu'ils connaissent, nos lecteurs peuvent mieux se rendre compte de la valeur du jugement exprimé sur Mme Dangerville et M. Massart.

J. B.

PALAIS D'ETE (Square Dutilleul)

Tous les soirs, 4 à 7 h., apéritif concert, à 8 h., concert : Mlle Canta-Lux, de l'Empire-Palace, de Londres, la Naine Warton, les Romanie